

Ces derniers temps, la discussion autour d'un revenu de base inconditionnel a gagné en intensité, surtout en Suisse alémanique où, sous l'impulsion des discussions en Allemagne et notamment des milieux anthroposophiques autour de l'entrepreneur Goetz Werner, l'« Initiative Grundeinkommen » à Bâle a développé de nombreuses activités, dont l'essai cinématographique « Le revenu de base – une impulsion culturelle » ([lien](#)). De son côté, l'association BIEN-Suisse dont le siège est à Genève et qui travaille depuis dix ans sur le sujet, a publié en octobre 2010, un livre sur le financement d'un revenu de base (« Le financement d'un revenu de base », Seismo 2010) avec trois contributions pour la Suisse (dont l'une émane de l'« Initiative Grundeinkommen ») et 5 contributions internationales (France, Grande-Bretagne, Allemagne et Afrique du Sud). En outre, deux nouveaux événements importants ont marqué la fin de ce même mois d'octobre 2010 : D'une part, réuni en congrès national à Saint-Gall, le syndicat Syna s'est déclaré favorable au revenu de base et d'autre part, le parti socialiste l'a inscrit dans son programme de fond lors de son congrès à Lausanne. Enfin, à l'occasion d'une grande manifestation en faveur du revenu de base, le 19 mars 2011 à Zurich, l'« Initiative Grundeinkommen » a annoncé le lancement, pour 2012 déjà, d'une initiative populaire pour l'introduction d'un revenu de base. Il est donc grand temps d'en savoir plus sur cette idée, en soi pas si nouvelle que cela, mais qui n'a pour autant rien perdu de sa force novatrice. Bien au contraire, tant la publication du livre sur le financement que les autres discussions, prises de positions et événements illustrent le fait que nous avons faits de grands pas en direction de sa réalisation concrète.

Le revenu de base est un paiement de transfert de l'état à toutes et tous les habitant/es du pays; il est payé aux individus, sans rabais ou pénalités pour les couples; il doit être d'une hauteur suffisante pour couvrir les besoins de base; il est versé indépendamment d'autres sources de revenu ou de la fortune; et il est payé sans conditions ou contre-prestations requises.

Le revenu de base permet donc à tout un chacun de mener une vie modeste, mais digne sans aucune obligation d'exercer une activité lucrative. En cela, il rompt le lien classique entre revenu et travail – au moins partiellement. Il remplace les prestations des assurances sociales jusqu'à hauteur de son montant; au-delà de celui-ci, les assurances sociales restent en vigueur au titre d'« assurances complémentaires » ou encore, par exemple dans le cas de l'assurance invalidité, pour tout ce qui concerne les mesures de réadaptation, de qualification, réinsertion, les moyens auxiliaires etc. etc.

La beauté de l'idée saute aux yeux: pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une vie autonome et souveraine est à la portée de tous les individus et pas seulement le privilège de ceux et celles qui bénéficient de grandes fortunes ou de personnes touchant des revenus faramineux. Bien que l'on puisse mettre en question le degré d'autonomie et souveraineté des individus (sont-ils capables d'en user à bon escient et de les développer de façon à en profiter au maximum), ces buts sont des incarnations de vieux rêves de l'humanité, et le fait que le revenu de base soit versé à tous les membres de la société, donc aussi aux riches, témoigne de sa dimension profondément démocratique et républicaine.

Une grande idée, une utopie – et donc une illusion? A plusieurs niveaux se posent des questions de fond. Comme il est de coutume en Suisse, abordons avant tout le domaine de l'économie et du financement. Le fait que, jusqu'à présent, 5 prix Nobel de

l'économie se soient prononcés en faveur d'un revenu de base peut être interprété comme un premier indice de viabilité économique sur un plan général. En pratique, les calculs dans notre livre apportent la preuve qu'un revenu de base serait faisable et finançable, même de plusieurs manières. Des questions se posent avant tout à propos de la motivation au travail, mais aussi en ce qui concerne les effets sur les bas salaires. Cependant, dans un pays moderne, post-industrialisé et basé sur le savoir-faire et les services, ces deux types de conséquences ne devraient pas affecter la création de valeur dans sa substance. L'effet macro-économique le plus important est sans doute à voir dans la stabilisation de la consommation de base, ce qui n'est pas sans importance pour nos économies qui dépendent de façon importante de la consommation intérieure (dans la moyenne deux tiers du produit intérieur brut).

On entend un autre type de remarques critiques chez un certain nombre de spécialistes en sciences sociales ainsi que de professionnels dans les services sociaux des communes, villes et cantons. Ils donnent la priorité à la lutte contre les défauts du système de protection sociale actuel ainsi qu'au combat contre les pressions fortes de la droite politique visant à réduire la quote-part sociale du produit intérieur brut ou encore, en un mot, à la lutte contre le démantèlement social. Selon leurs craintes, la droite pourrait donc abuser du revenu de base pour ses propres fins. Ils s'y opposent pour cette raison, et en outre parce qu'ils prétendent (pas entièrement à tort) que notre système fonctionne et que les buts de la politique sociale sont en principe atteints.

En effet, s'il fallait réinventer toute la protection sociale pour la réalisation du revenu de base, son introduction serait très difficile. En réalité, le revenu de base peut s'appuyer sur cette fameuse quote-part sociale qui n'est plus à justifier (même si elle fait quotidiennement l'objet de guéguerres politiques) et qui constitue sa base de financement. Le reste doit être prélevé de la façon la plus efficace ou organique possible chez les personnes qui gagnent suffisamment d'argent, surtout par leurs salaires, afin de couvrir une autre partie importante de ce revenu de base, tout en veillant à ce que, pour la grande majorité, il n'y ait pas de modifications. Dans ce contexte, le but de BIEN-Suisse a toujours été de calculer les modèles selon le principe de la neutralité des coûts. Cet objectif ne peut pas entièrement être atteint parce que, par rapport au système actuel, une large couche de la population toucherait sensiblement plus de moyens financiers, notamment les enfants et les jeunes adultes auxquels serait versé un demi revenu de base au lieu des maigres allocations familiales actuelles (coût supplémentaire d'env. 15 milliards de francs).

Là où, dans le système actuel, les sommes versées sont « satisfaisantes », en général, les défauts n'en restent que plus encombrants. Ainsi, les personnes ayant besoin d'aide sociale sont soumises à des procédures souvent humiliantes ; pour avoir accès à l'aide sociale, elles doivent d'abord avoir dépensé tout ce qu'elles ont pu épargner au cours de leur vie professionnelle antérieure (bien entendu, la majorité provient de classes moins aisées de la population) ; ensuite, l'aide reste soumise à toute une série de conditions (concernant surtout la recherche d'emploi) qui touchent souvent à l'absurde. Sur ce point, le système a un besoin urgent de réforme. Pour l'essentiel, cette réforme doit transformer le caractère de l'aide sociale et, au lieu d'une aumône, en faire un droit fondamental. Et c'est le revenu de base qui réalise cet objectif de la façon la plus radicale et satisfaisante.

Dans la société moderne il est inconcevable que le droit d'existence d'un individu soit soumis à des conditions imposées ou contrôlées par des fonctionnaires. Le droit d'existence est un droit fondamental, inaliénable et inconditionnel, et le revenu de base

inconditionnel en est la forme monétaire. Le revenu de base doit par conséquent être versé durant toute la vie et aussi aux couches aisées de la population (voir plus haut). Il constitue un socle, un fondement qui tient debout aussi dans d'éventuelles phases économiquement critiques de la vie des personnes ou encore lors des crises qui secouent notre système capitaliste dans le cadre de son évolution (ou parfois révolution) structurelle.

Après tout, on ne peut faire fortune avec le revenu de base. Dans son livre, BIEN-Suisse parle d'environ 2500 francs par personne et mois (chiffres pour l'année 2007). Si nous parlons de liberté dans ce contexte, nous voyons immédiatement que ce n'est pas encore la grande liberté dont peuvent jouir les personnes qui gagnent 100'000, 200'000, 500'000 ou 1 million de francs par année. Le volume de redistribution augmenterait – sur le papier. Mais dans les faits, il n'y a pas grand' chose qui changerait, ni pour l'économie, ni pour l'Etat ni pour les individus.

Par conséquent, nous disons deux choses aux spécialistes impliqués dans le travail social ou travaillant dans les bureaux de l'assurance sociale : a) Il est grand temps de transformer des prestations, conçues jusqu'ici comme « aides » ou prestations de solidarité, en un droit. C'est exactement de cela qu'il s'agit : changer le statut juridique et éthique de la solidarité et, par cette mesure structurelle, éradiquer enfin la pauvreté. b) Nous sommes pleinement conscients que nous ne parlons ici que de l'aspect financier. Le revenu de base ne résout pas tous les problèmes, et il ne rend pas tous les gens capables de jouir de la nouvelle liberté qu'il met à leur portée. Par suite, il faudra maintenir et peut-être durant un certain temps même renforcer les services d'assistance dans les villes et communes. Le revenu de base avec toutes ses conséquences est un processus, une nouvelle donne que la société et les individus doivent assimiler au fil du temps.

Evidemment, il y a une multitude d'autres aspects qui se discutent autour du revenu de base, notamment le droit d'accès pour les immigrés. Sur ce point, nous renvoyons aux dispositions légales existantes. La libre circulation des personnes en Europe requiert en outre l'introduction d'un délai de carence – entre 2 et 5 ans – durant lequel les personnes concernées auront accès aux assurances sociales, mais pas au revenu de base. Par ailleurs, il y aura aussi des mesures à prendre afin que toute la population soit en mesure de vraiment profiter des nouvelles libertés que le revenu de base met en perspective. Enfin, il faudra beaucoup de travail de conviction pour relativiser un peu cette pensée productiviste qui domine encore et toujours une bonne partie des cerveaux. Pour le reste, le revenu de base est un projet qui, à partir d'une utopie, a évolué en direction d'une proposition de réforme qui pourrait être mise en œuvre dans un futur très proche et développer tous ses effets positifs.

Albert Jörimann

Président de BIEN-Suisse, Genève